

Bail réel solidaire : sous-propriété ou super-location ?

Webinar du 20.04.2021

BAIL

Un bail temporaire (18-99 ans)
mais **valorisable** par sa cessibilité



REEL

Des droits réels immobiliers **sur le foncier
et le bâti** au bénéfice de l'accédant



SOLIDAIRE

Des **conditions de ressources** pour y accéder
et un **prix de vente fixé** pour en sortir,
sous le contrôle de l'Organisme de Foncier Solidaire



Néo-propriété ou post-propriété ?

Post-location ou néo-location ?